



Paris, le 15/04/2026

## TENUE VESTIMENTAIRE AU COLLEGE

Nous attendons de nos élèves une tenue adaptée à la vie scolaire, simple, sobre et décente. Nous vous recommandons d'être vigilants sur l'inflation des marques et tenues à la mode, coûteuses ou provocantes.

La communauté éducative porte la responsabilité d'accepter ou non la tenue vestimentaire et la coiffure des élèves. Tenue et coiffure doivent être propres, simples et soignées. La tête doit être découverte et le visage doit être dégagé. **Aucune excentricité pour tous.**

## Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'élève.

**Les objets ou vêtements trouvés peuvent être récupérés devant le bureau de la Vie Scolaire jusqu'à la fin de la période en cours.**

### Uniforme de rigueur :

- Jupe ou pantalon type chino, bleu marine (les pantalons en toile jean, les pantalons cargo et leggings sont interdits).
- Chemisier ou chemise ou polo à col et à manches, blanc uni, non transparent. La chemise rentrée dans le pantalon ou la jupe.
- Pull-over au logo de La Tour. Les sweats sont interdits. Vous trouverez le pull de La Tour chez Acanthe au 65 rue de la tour 75116 Paris.  
*Vous pourrez aussi vous procurer des pulls d'occasion vendredi 4 et lundi 7 septembre 2026 de 8h30 à 10h30 à la braderie de l'APEL qui se tiendra sous le porche de l'établissement.*
- **Chaussures de ville** de couleur unie bleu marine ou noire : ni chaussures de sport, ni baskets ou assimilées, ni sandales, nu-pieds, talons ou compensées.
- Le manteau, de couleur unie, doit être bleu foncé ou noir.

**Les élèves ne portent ni vernis à ongle ni maquillage.**

**Au laboratoire** : les élèves doivent porter une blouse de coton blanc marquée à leur nom.

### EPS :

- Tee-shirt au logo de La Tour.  
**Vous trouverez ce tee-shirt chez Acanthe en face de l'école.**
- Jogging ou short bleu marine ou noir pour tous les collégiens.